

2 bis : Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - département ou région au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois fonctionnels au 31-12-2023 : 5 5 dont DGS : 1 H DGAS : 3F 1H DGST : 0 H 0 F

(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Conseil départemental de la Lozère	EPCI	DGS	0	0	DGS	0	0
		DGAS	1	1	DGAS	0	1
		DGST	0	0	DGST	0	0
		Total par sexe	1	1	Total par sexe 2021	0	1
(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (sans objet en 2023 car le cycle recommence)							
Ne remplir que les cases colorées		département			Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS	1	0
					DGAS	0	2
					DGST	0	0
					Total par sexe années antérieures		
					(H = F + G) Total primo par sexe	1	3
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	1	2
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	1	3
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe				1		
	Nombre d'unités manquantes		Néant		Néant	Néant	
	Contribution due*						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe				1		
	Nombre d'unités manquantes		Néant		Néant	Néant	
	Contribution due*						

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées